

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2008
Publication : 25/01/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CP 3e/01-08
Séance du 18 JAN. 2008

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Routes Départementales

Programme A031 - millésime 2008 Travaux de renforcement sur les routes départementales du Haut-Rhin

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2008/I - 3^e/06 des 13 et 14 décembre 2007, relative au Budget Primitif 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve le programme A031 - millésime 2008 - Travaux de renforcement sur les routes départementales du Haut-Rhin, conformément à l'annexe 1 - Listes des sections retenues -, jointe en annexe au rapport.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
.....voix contre
.....abstentions